

MERCREDI

Septembre / Octobre 2025

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre Ville
Cigales et Grillons

Nom des responsables légaux :

1^{er} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

2^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

3^{ème} enfant : Nom Prénom : Né(e) le :

Lieu de scolarité :

Adresse complète:

Tél : Tel Portable :

Adresse Mail :@.....

Merci de remplir pour l'année scolaire 2025/ 2026 une fiche de renseignements sanitaires.

Imprimé disponible au bureau de Cigales et Grillons.

Septembre				/	Octobre			2025
(Cochez les cases correspondantes aux accueils souhaités et indiquez les horaires)								
Mercredi	3	10	17	24	1	8	15	22
Heure d'arrivée	h....	h....	h....	h....	h....	h....	h....	V A
Matin	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	C A N C
Après-midi	☐	☐	☐	J.Complète	☐	☐	J.Complète	
Heure de départ	h....	h....	h....	h....	h....	h....	h....	E S

Tarif	Nbre de jours	Nbre d'enfant	Montant du paiement à joindre
Matin : 29,80 €			
Après-midi : 30,80 €			
Journée : 34,50 € (matin + après midi)			

Choisissez votre mode de règlement :

☐ Par chèques

(à l'ordre de « Cigales et Grillons »

+ précisez au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

☐ Par carte bancaire :

Suite aux nouvelles réglementations en vigueur si vous souhaitez faire un paiement par carte bancaire merci de nous contacter au 02.38.42.15.15

☐ Par chèques vacances ANCV

☐ Par TICKETS CESU papier uniquement

A.....

Le

Signature

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

MERCREDI

Septembre - Octobre 2025

Demande d'inscription à l'Accueil de Loisirs de Centre-Ville
Cigales et Grillons

**Centre
Ville**

Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés dans les écoles d'Orléans ou autres.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

Lieux :

Lieu d'accueil
Ass. Cigales et Grillons
18 Bvd Aristide Briand
45000 ORLEANS

Jours et Horaires d'accueil :

L'Accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis en période scolaire (sauf si mercredi férié).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil échelonné (garderie incluse dans le tarif) à partir de 07h30 et jusqu'à 18h30.

L'inscription est également possible en demi-journée avec repas :

Matin avec repas : de 09h00 à 13h15. Départ échelonné entre 13h15 et 14h00

Après-midi avec repas : de 11h45 à 17h00. Arrivée échelonnée possible entre 11h45 et 12h15

Le déjeuner est pris dans les locaux de l'Accueil de Loisirs

Une fois par mois ou par période, **l'inscription à la journée sera obligatoire** afin de réaliser des sorties avec tous les enfants. Ces dates seront identifiées à l'avance sur les bulletins d'inscription.

Restauration :

Le déjeuner est inclus et sera pris sur place en liaison chaude.

Le goûter est inclus pour les inscriptions à la journée et en après-midi.

Conditions d'inscription et modalités de règlement :

* Les inscriptions se font auprès de Cigales et Grillons.

Les dossiers d'inscriptions peuvent également être téléchargés sur le site Internet www.cigalesetgrillons.com

* Toute inscription est considérée comme définitive et non modifiable.

* **La date limite d'inscription est fixée au dernier mercredi du mois pour le mois suivant**, et est **sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement** (40 enfants maximum, **20 places pour les enfants de moins de 6 ans**). Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par « Cigales et Grillons » avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.

* Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée (non obligatoire sur toute la période)..

Les tarifs : Les Tarifs indiqués sont sans aide de la commune d'Orléans et sans aide de la CAF.

Barème 2025-2026	Enfants école d'Orléans	Enfants extérieurs
Tarif mercredi matin avec repas	29,80 €	29,80 €
Tarif mercredi après-midi avec repas	30,80 €	30,80 €
Tarif mercredi journée complète	34,50 €	34,50 €

Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre au bureau de l'association « Cigales et Grillons ». Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.

Mode de règlement possible et facilité de paiement :

☐ Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos du chèque nom et prénom de l'enfant)

☐ Par carte bancaire (nous contacter)

☐ Par chèques Vacances ANCV ☐ Par TICKETS CESU papier uniquement

* Annulation ou modification :

* Pour raisons médicales : les journées d'absences donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes (absence sur la journée entière + présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs).

* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.

* Aucune modification ne sera acceptée et les absences ne sont pas remboursables.

* En cas d'annulation due à des événements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.